

RAPPORT D'ACTIVITES

**Mars
2017**



EAGLE-TOGO

Wildlife Law Enforcement

**DEUX TRAFIQUANTS DE BÉBÉS
TORTUES ARRÊTES À LOMÉ**

Sommaire

Points Principaux.....	3
1. Investigations	3
2. Opérations	4
3. Légal.....	6
4. Média.....	7
5. Management.....	7
6. Relations extérieures.....	9
7. Conclusion.....	10

Points Principaux

- Quarante cinq (45) missions d'investigations effectuées et 35 trafiquants identifiés ;
- Une (01) opération d'arrestation réalisée ;
- Deux trafiquants de bébés tortues marines arrêtés à Lomé ;
- Suivi du dossier d'enregistrement de EAGLE-TOGO ;
- Recrutement et mise en test d'un nouvel investigateur ;
- Rencontre avec les différents acteurs d'application de la loi ;

1. Investigations

Indicateurs :

Nombre d'investigations menées	45
Investigations ayant abouti à une opération	01
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	35

- ✓ Quarante cinq (45) enquêtes ont été réalisées au cours du mois de Mars dans les préfectures du Golfe, de Lomé commune, de Kloto, Tone, Haho, Wawa et de l'Agou.

Durant le mois de Mars 2017, le département Investigation a mené 45 enquêtes et identifié 35 trafiquants dans les

préfectures du Golfe, de Lomé commune, de Kloto, Tone, Haho, Wawa et de l'Agou. Seule une piste de ces 45 explorées a conduit à une opération d'arrestation.

2. Opérations

Indicateurs :

Nombre d'opérations réalisées	01
Nombre de trafiquants arrêtés	02
Nombre de trafiquants en fuite	00

En Mars, 2017, une opération d'arrestation a été effectuée par EAGLE-Togo.

En effet, une mission conjointe conduite par INTERPOL et l'équipe de EAGLE-Togo le 20 Mars 2017 a conduit à l'arrestation des nommés ASSIGBI Kokouvi et AFANOU Afi; deux trafiquants de 66 bébés tortues marines et 5 carapaces de la même espèce à Adidogomé à Lomé alors même qu'ils s'apprêtaient à les livrer à un client.

Les mis en cause ont après audition à la Direction Centrale de la Police Judiciaire de Lomé présentés au Parquet puis à la prison civile de Lomé en attente de leur procès.

Les prévenus sont des pêcheurs de nationalité togolaise résidant à Avépozo au bord de la mer et vivent de la pêche traditionnelle.

Ils ont ainsi dissimulés les bébés tortues marines dans un panier traditionnel et les carapaces dans un sac de jute.



3. *Légal*

Indicateurs :

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce mois- ci (préciser le lieu)	02
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	02

L'équipe juridique du projet a été testé sur le terrain grâce à l'opération d'arrestation réalisée ce mois-ci. En effet, le département juridique a effectué ce mois-ci les taches suivantes.

1. La participation à l'opération d'arrestation ;
2. Les rencontres avec le 1^{er} Substitut du Procureur et le juge du 5^{ème} cabinet d'instruction du Tribunal de première Instance de Lomé ;
3. L'assistance à l'élaboration des procès verbaux (PV) ;
4. L'élaboration d'analyse juridique du cas du mois ;
5. Des visites de prison effectuées ;

6. Suivi juridique du cas en cours ;
7. Mise à jour de la base des données juridiques ;
8. Elaboration de correspondances administratives ;

4. Média

Indicateurs :

Nombre de pièces médiatiques total : 00			
Pièces télévision	Pièces presse Radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	0	00

Il n'y a pas eu d'activités médiatiques ce mois-ci du fait de la petitesse de l'opération réalisée. Elle a en fait permis d'évaluer le niveau de l'équipe sur le terrain.

5. Management

Indicateurs :

Nombre de coordinateur recruté	00
Nombre de juriste en test	03
Nombre de media en test	01
Nombre d'enquêteur en test	04

Nombre de comptable en test	01
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs ...)	00
Nombre de formations internes (activistes du projet en mission d'échanges dans le réseau EAGLE)	01

La formation et le renforcement des capacités de l'équipe du projet notamment des juristes en test ont continué en mars. La coordination a fini par retenir que 2 juristes mais toujours en statut de stagiaire.

Les 4 enquêteurs dont 3 comme consultants et 1 stagiaire sont aussi toujours en test.

La coordination a suivi les dossiers d'Accord de collaboration entre le MERF et EAGLE-Togo, d'enregistrement au Ministère de l'Administration Territoriale, coordonné l'opération, rencontré les acteurs d'application de la loi.

Enfin, le coordinateur du projet a effectué une mission d'échanges à Conservation Justice projet AALF au Gabon en fin du mois.

6. Relations extérieures

Indicateurs :

Nombre de rencontres		22	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi d'accord de collaboration	Ratification de collaboration	Collaboration sur affaires/formations en cours
5	4	0	13

En vue d'établir et/ou de renforcer les relations avec les autorités et les acteurs d'application de la loi, 22 partenaires techniques et financiers. Il s'agit de :

- 1- Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières ;
- 2- Trois agents des eaux et forêts ;
- 3- Le Procureur de la République près le tribunal de Première Instance de Lomé ;
- 4- Le 1^{er} Substitut du Procureur de la République près le tribunal de Première Instance de Lomé ;
- 5- Le juge du 5^{ème} cabinet d'instruction du tribunal de Première Instance de Lomé ;

- 6- Le Directeur de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) ;
- 7- L'avocat ;
- 8- Le Directeur de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) ;
- 9- Le Chef INTERPOL Lomé,
- 10- L'Attaché Régional Chargé de Sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo ;
- 11- L'Embassy Science Fellow-combating Wildlife Trafficking de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo
- 12- L'Agent spécial de l'Office d'Application de la loi du U.S. Fish and Wildlife Service ;

7. Conclusion

En Mars 2017, l'équipe du projet a été testée sur le terrain avec une opération. En effet, 45 enquêtes menées et 35 trafiquants identifiés, une seule opération a été réalisée et 2 trafiquants arrêtés.

Cette opération a permis à l'équipe juridique d'appuyer la police dans l'interrogatoire, d'élaborer l'analyse juridique du cas, d'effectuer des visites de prison et suivre de près le cas devant le tribunal.

La coordination a multiplié des rencontres avec les acteurs d'application de la loi, coordonné l'opération, mis en test un nouvel investigateur, suivi le dossier d'enregistrement de EAGLE-Togo et celui relatif à l'accord de collaboration avec le MERF et effectué une mission d'échange à AALF au Gabon.